

COMMUNE DE SAINT-ALBAN-LEYSSE  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du 20 Décembre 2017

Envoyé en préfecture le 21/12/2017  
Reçu en préfecture le 21/12/2017  
Affiché le   
ID : 073-217302223-20171220-DELIB09201217-DE

Nombre de Conseillers	
En exercice	29
Quorum	15
Présents	21
Votants	27

Le 20 Décembre 2017 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le 13 Décembre 2017 s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel DYEN, Maire

**Présents :** Messieurs Gérard BLAKE – Philippe CODDET – François-Eric CURNIER - Michel DYEN - Daniel FAVRE – Michel FOURNIER – Marc HUYSSSEN - Hervé MARREC - Paul NORAZ – Clément PIN-BARRAZ - Robert SANDRE – Philippe TOCHON – Fabien VIDON et Mesdames Christèle BLAMBERT – Dominique BRUGIERE – Noëlle DUBOIS – Nicole DURAND - Elisabeth FENESTRAZ – Nathalie MIEGE - Lorène TROTTO – Anne-Marie VIRET-BAROUTI

**Pouvoirs :** Monsieur Serge BALLAZ donne pouvoir à Madame Nicole DURAND – Madame Céline BARNIAUDY donne pouvoir à Monsieur Michel DYEN - Monsieur Tony BOISSEIN-GRANDJEAN donne pouvoir à Monsieur Daniel FAVRE - Monsieur Roger CRAGNOLINI donne pouvoir à Madame Elisabeth FENESTRAZ – Madame Catherine DEBOIS donne pouvoir à Monsieur Gérard BLAKE – Madame Anne-Marie PINORINI donne pouvoir à Madame Christèle BLAMBERT

**Absents :** Mesdames Maud BEGGIORA-COHEN et Annie DUCHATEL

**Secrétaire de séance :** Madame Noëlle DUBOIS

**Délibération N° 09**

**Objet : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018**

Mr le Maire rappelle au Conseil municipal que conformément aux dispositions de l'article L 2312-1 du C.G.C.T, un débat d'orientations budgétaires doit obligatoirement être tenu dans les deux mois précédant le vote du Budget primitif des communes de plus de 3 500 habitants.

Il passe ensuite la parole à Mr Philippe TOCHON qui présente le rapport d'orientation budgétaire pour 2018.

Mr le Maire ouvre le débat.

Une fois l'ensemble des questions abordées, Mr le Maire remercie l'ensemble des intervenants pour la richesse et la qualité des échanges et clôt le débat.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

■ Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires, préalable indispensable à l'adoption du futur Budget primitif, pour l'exercice 2018

Reçu en préfecture  
Le 21/12/17  
Affiché, publié ou notifié  
Le 21/12/17

Certifié exécutoire  
Le 21/12/17  
Le Maire  
Michel DYEN



POUR COPIE CONFORME,  
Le Maire,  
Michel DYEN

